

Habilitation électrique - chargé d'installation photovoltaïque : BP - formation initiale

Ref. **HE05-3**
Durée : 1.5 jour(s) / 10.5 heures
Formacode : 24049

Habilitation concernée: BP

Avertissement : Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, chaussures de sécurité,...) pour effectuer les travaux pratiques de la formation

✓ Pré-requis :

Avoir une maîtrise orale et écrite de la langue française

👤 Personnes concernées :

Personnel non électricien exécutant réalisant des raccordements de panneaux photovoltaïques

➔ Objectifs :

- Identifier la réglementation en matière d'instructions et consignes de sécurité électrique et des risques présentés lors de la pose des panneaux photovoltaïques
- Appliquer les consignes de sécurité électrique pour la connexion des panneaux photovoltaïques

📄 Programme :

Enseignement Théorique.

- Les grandeurs électriques
- Les différents domaines de tension
- Les dangers du courant électrique sur le corps humain
- Les différents types de contacts
- Les mesures de protection
- Les risques de l'utilisation des matériels et outillages électriques
- Les différents types de panneaux photovoltaïques
- La conduite à suivre lors d'un accident et incendie électrique
- L'évaluation des risques et l'habilitation électrique
- Les mesures de protection appliquées que les panneaux photovoltaïques
- Les règles d'installation des chaînes photovoltaïques
- Les équipements de protection individuelle et collective
- Les rôles des différents acteurs et les symboles d'habilitation
- Les définitions des différentes opérations et la consignation électrique
- Le rôle et les limites des opérations pour le personnel BP

Travaux pratiques sur vos installations

📋 Démarche pédagogique :

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation.

Nos formateurs sont en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des bénéficiaires.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques
- Méthode interrogative avec un système de vote interactif et dynamique afin de favoriser l'engagement
- Méthode active est appliquée continuellement soit par exercices de mises en situations pratiques sur des platines pédagogiques photovoltaïques
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles



Evaluation et validation :

- du positionnement en début de session
- formative réalisée par quizz ou jeux pédagogiques
- sommative réalisée par QCM et mises en situations pratiques.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.